

I. Un tournant politique, social et culturel, la France de 1974 à 1988

Pourquoi les années 1974-1988 sont-elles un tournant majeur en France ?

a) Alternances et réformes

1. Le temps des alternances

En mai 1974, une première alternance politique a lieu entre la droite gaulliste, jusque-là dominante dans la majorité, et le centre-droit libéral du nouveau président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. En mai 1981, la gauche arrive au pouvoir grâce au succès du socialiste François Mitterrand (PS) à l'élection présidentielle. S'opère alors une nouvelle alternance, plus profonde, puisque la majorité parlementaire passe aussi à gauche.

Après les élections législatives de mars 1986 remportées par la droite, une cohabitation se met en place jusqu'en 1988, entre le président de la République de gauche, François Mitterrand, et le Premier ministre de droite, Jacques Chirac (RPR). Le président partage le pouvoir de décision avec le Premier ministre dans les Affaires étrangères et la Défense nationale (le « domaine partagé »). Les autres domaines sont du seul ressort du gouvernement.

2. Un tournant pour la condition des femmes

Les revendications féministes ont d'autant plus de poids que les femmes occupent une place croissante dans la société et dans la population active. En décembre 1967, la loi Neuwirth autorise l'usage de la pilule contraceptive. Simone Veil fait voter en janvier 1975 une loi ouvrant aux femmes le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), remboursée par la Sécurité sociale en 1983. Cette maîtrise de la fécondité est un tournant, puisque la grossesse est désormais un choix des femmes.

D'autres mesures en faveur des femmes sont adoptées. Mais malgré la loi qui en établit le principe, l'égalité salariale hommes-femmes reste encore à construire ainsi que l'égalité d'accès aux postes de responsabilité.

3. L'abolition de la peine de mort

Sous l'impulsion de François Mitterrand et de Robert Badinter, la peine de mort est abolie par l'Assemblée nationale et le Sénat en septembre 1981. La peine maximale est désormais la réclusion criminelle à perpétuité. Pour autant, les sondages montrent que les Français restent attachés à la peine de mort (plus de 60% y sont favorables dans les années 1980), même si elle était peu appliquée dans les années 1970.

b) Une société en mutation

1. Une jeunesse nombreuse

La jeunesse, issue du baby boom, est de plus en plus nombreuse dans le pays (40% des Français ont moins de 25 ans en 1974). Très active depuis mai 1968, elle bénéficie de réformes politiques importantes, notamment l'abaissement de la majorité à 18 ans en 1974 sous Valéry Giscard d'Estaing.

La création du « collège unique », la généralisation de la mixité scolaire (loi Haby) et la massification du lycée favorisent la démocratisation de l'enseignement à partir de 1975. L'accession d'un plus grand nombre de jeunes à l'enseignement supérieur est une réponse à la crise économique qui les expose en priorité au chômage de masse.

VOCABULAIRE

Alternance politique : changement de majorité politique. En pratique, l'alternance se fait lors d'élections présidentielles et/ou législatives.

Démocratisation de l'enseignement ou de la culture : processus par lequel un gouvernement met à la portée de tous l'éducation ou la culture.

Baby boom : période de forte croissance de la natalité, de la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 1970.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) : possibilité pour une femme de mettre fin à sa grossesse par un avortement légal.

Regroupement familial : depuis 1976, droit pour un étranger légalement installé en France de faire venir son conjoint et ses enfants non majeurs.

Sida : virus mortel (appelé HIV) détruisant les défenses immunitaires de l'individu contaminé (séropositif).

Toute restriction à l'accessibilité de l'enseignement supérieur (davantage de sélection, augmentation des droits d'inscription) provoque des manifestations et contraint les gouvernements au retrait des textes (abandon du projet de loi Devaquet, 1986).

2. L'intégration des immigrés

Par rapport aux années 1960, les flux d'immigration vers la France diminuent, et les effectifs d'immigrés en France se stabilisent autour de quatre millions de personnes, soit 7,5 % de la population totale. L'arrivée en France de populations étrangères est désormais plus liée au regroupement familial (autorisé en 1976) qu'aux migrations de travail.

Pour améliorer l'intégration des immigrés, compliquée par des obstacles comme la langue et une situation sociale souvent difficile, les Zones d'éducation prioritaires (ZEP) sont créées en 1981 dans les quartiers les plus défavorisés. Le mouvement « beur » se structure (marche pour l'égalité en 1983) pour dénoncer les actes racistes (SOS Racisme en 1984) et réclamer une politique plus attentive aux difficultés d'intégration des immigrés et de leurs enfants (école, emploi).

En réaction, des forces politiques longtemps marginales gagnent en audience : c'est le cas du Front national de Jean-Marie Le Pen, qui met en rapport l'immigration et l'insécurité (14,3% des voix à l'élection présidentielle de mai 1988).

3. L'opinion française face au sida

Le sida fait son apparition en France à partir de 1982, touchant d'abord de petits groupes de la population (toxicomanes, homosexuels). Cette épidémie à dimension mondiale (une pandémie) est un défi pour la recherche médicale, qui progresse mais pas encore de manière décisive.

L'épidémie suscite des formes de prévention menées par l'État (1987) et parfois de mobilisation originales : certaines associations (AIDES) entendent informer sur la nécessaire prévention et travailler avec la recherche médicale, alors que d'autres (Act Up-Paris) mènent des actions spectaculaires pour sensibiliser l'opinion aux ravages du sida et demander aux pouvoirs publics d'agir davantage. La question du sida suscite des luttes politiques et parfois de la désinformation.

c) Le tournant culturel

1. Un nouveau paysage audiovisuel

L'ORTF, qui permettait à l'État de contrôler directement tout l'audiovisuel français, est supprimé en 1974. Peu à peu, l'audiovisuel s'ouvre au secteur privé. À partir de 1981, la fin du monopole d'État sur les ondes radiophoniques permet la création de plus de 1 000 « radios libres » dans toute la France.

La télévision domine le paysage audiovisuel français : le nombre de téléviseurs et le temps passé devant la télévision ne cessent d'augmenter (79% des ménages ont un téléviseur en 1974, 92% en 1984). Des mutations profondes et une diversification accompagnent la fin du monopole public à partir de 1984. Les chaînes privées se multiplient, favorisées par des enjeux commerciaux (publicité télévisée). L'usage du téléviseur s'élargit auprès des téléspectateurs, au détriment du cinéma : de nouvelles technologies permettent l'enregistrement et la rediffusion sur le téléviseur (10% des foyers possèdent un magnétoscope en 1984). Les audiences télévisées montrent l'essor des émissions de divertissement, le succès des émissions sportives et l'érosion de celles d'information.

2. La démocratisation culturelle

François Mitterrand et son ministre de la Culture Jack Lang mènent une politique culturelle d'ouverture vers les Français (Fête de la musique en 1982, Journées du patrimoine en 1984). La décentralisation culturelle permet de développer des structures pour un public nouveau.

Le domaine de la culture s'élargit et intègre une culture du quotidien (cuisine, mode) ainsi qu'une nouvelle culture urbaine populaire (rap, street art...). Les pouvoirs publics favorisent les lieux de culture les plus prestigieux (Musée d'Orsay en 1986, pyramide du Louvre en 1988) mais aussi la culture de proximité (soutien apporté aux librairies grâce au prix unique du livre depuis 1981).